

DRIVER'S RALLY CHAMONIX

DU 15 AU 19 JUIN 2022



BULLETIN D'ENGAGEMENT

DRIVER'S RALLY CHAMONIX 2022
DU MERCREDI 15 JUIN AU DIMANCHE 19 JUIN 2022

CADRE RESERVÉ À L'ORGANISATION

BULLETIN REÇU LE :
RÉGL. ACOMPTÉ :
CONFIRM. EXP. LE :
REFUS EXP. LE :
ANNUL. REÇU LE :

Pour vous inscrire au DRIVER'S RALLY CHAMONIX 2022, il vous suffit de nous retourner ce bulletin complété, dès maintenant ou avant le 30 avril 2022, Par courrier à : Sarl DRIVER - 88, chemin des Orcettes - 74400 Chamonix Mont-Blanc - France ou par e-mail à : contact@driversrally.com

MERCI DE JOINDRE UNE PHOTO DU VÉHICULE, LES COPIES DE LA CARTE GRISE, DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE, DES PERMIS DE CONDUIRE PILOTE ET CO-PILOTE. L'ORGANISATION DU DRIVER'S RALLY CHAMONIX SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER UNE VOITURE.

PILOTE		CO-PILOTE	VÉHICULE	
NOM			MARQUE	
PRÉNOM			MODÈLE	ANNÉE
DATE DE NAISSANCE			CYLINDRÉE	
LIEU DE NAISSANCE			IMMATRICULATION	
NATIONALITÉ			N° DE CHASSIS	
ADRESSE			CIE ASSURANCE	
			N° POLICE	
			HISTORIQUE	
CODE POSTAL				
VILLE				
PAYS				
MOBILE				
COURRIEL				
N° PERMIS DE CONDUIRE				
DATE ET LIEU DE DÉLIVRANCE				

ACOMPTÉ DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET VALIDATION

ACOMPTÉ DE CONFIRMATION

Montant des droits d'engagement : 3 200 euros net

Ci-joint un acompte de 1 600 euros au bénéfice de Sarl DRIVER.

- PAR CONVENTION DE DÉPÔT INDIVIDUEL établi par un avocat (formulaire à nous demander et à envoyer signé)
- PAR CHÈQUE bancaire compensable en France (pas d'Eurochèque) encaissé à partir du 30 avril 2022 à l'ordre de Sarl DRIVER
- PAR VIREMENT BANCAIRE sur le compte de Sarl DRIVER. Le transfert bancaire doit s'effectuer en euros, les frais étant à la charge de l'expéditeur. En précisant l'intitulé suivant : Sarl DRIVER Suivi de votre nom - Banque Palatine
IBAN FR76 4097 8000 4713 8344 1300 103 BSPFFRPPXXX

SOLDE

Je m'engage à verser le solde de 1 600 euros avant le 1^{er} juin 2022.

- En cas d'annulation par le participant avant le 30 avril 2022 la totalité de l'acompte lui sera remboursé.
- En cas d'annulation entre le 30 avril et le 1^{er} juin 2022 le participant aura la possibilité de trouver un remplaçant et la totalité de l'acompte lui sera remboursé.
- En cas d'annulation après le 1^{er} juin : aucun remboursement.
- En cas de non paiement du solde au 1^{er} juin : la participation sera annulée et l'acompte sera considéré comme acquis par l'organisation pour frais d'annulation.

Je déclare : Avoir pris connaissance du règlement du rallye, disponible sur la plaquette de présentation de ce dernier. J'en accepte tous les termes, que je m'engage à respecter sans aucune réserve. Que mon véhicule inscrit est en tous points conforme au Code de la route et aux lois et règlements en vigueur du ou des pays traversés. Que mon contrat d'assurance, mon certificat de contrôle technique (si requis), mon certificat d'immatriculation et mon permis de conduire, ainsi que celui de mon copilote (si celui-ci est amené à conduire pendant la manifestation), sont exacts et valables. "Je m'engage : à respecter scrupuleusement les consignes impératives de sécurité figurant dans le roadbook qui me sera remis lors du départ, à ne participer au rallye qu'en parfait état de santé, sans être sous l'effet d'aucun traitement ou substance de nature à altérer mes facultés. Je renonce à engager la responsabilité de Sarl DRIVER à quelque titre que ce soit.

DATE :

SIGNATURE